

ORAL de Langues

Examinatrices : Cécilia FERNANDEZ (Allemand), Véronique RANCUREL (Anglais)

22 candidats ont passé l'oral de langue, dont 21 en anglais et un en allemand. La note attribuée en allemand est de 20. La moyenne en anglais est de 12,43. Les notes en anglais s'échelonnent de 5 à 20, avec un écart type de 3,89. Un tiers des notes est > 14.

Modalités :

Épreuve d'expression et de compréhension orales. Cette année, les articles, de 700 mots environ, étaient extraits du *Washington Post*, de *Nature*, *Science*, *The Guardian* (douze derniers mois). Citons quelques exemples de sujets : le télescope Arecibo après le passage de l'ouragan Maria, la protection de la biodiversité en haute mer, les impacts environnementaux de la multiplication des barrages dans le bassin amazonien, première création d'embryons chimères homme-mouton, les robots biologiques.

Durée de la préparation : 30 minutes.

Durée de l'interrogation : L'épreuve dure 20 minutes.

Elle consiste à faire en 10 minutes une restitution précise et structurée du document, accompagnée d'un commentaire construit. S'ensuit un échange avec l'examineur. Si la présentation excède 12 minutes, le/la candidat.e sera stoppée afin de ménager un temps d'échange suffisant.

Nature de l'épreuve :

Le/la candidat.e **lit** un paragraphe du texte (attention aux dates et aux chiffres).

La **lecture** à voix haute d'un passage du texte peut se faire après l'introduction, ou à un autre moment de la présentation, mais il est certainement préférable de commencer par cet exercice. Le candidat peut choisir un passage particulier, ou lire le premier paragraphe du texte. Il convient de ne pas négliger cet exercice qui, sans être déterminant, donne une idée assez claire des compétences phonologiques mais aussi du sérieux de la préparation de cette épreuve : les candidats qui se sont quelque peu entraînés lisent de façon fluide avec une intonation correcte, ce qui produit d'emblée une très bonne impression.

L'**introduction** de la présentation a pour but de présenter le thème du document et de le contextualiser. Le sujet du texte est souvent mal identifié : trop vague, voire inexact. Il est pourtant absolument essentiel de bien restituer le sujet précis de l'article.

Pour le compte rendu structuré de l'article (5 minutes maximum), l'étudiant.e montrera qu'il/elle a compris le texte et qu'il/elle est capable d'en restituer l'essentiel avec clarté et de reformuler les idées avec ses propres mots. Il ne s'agit pas de lire un résumé. Les candidats négligent trop souvent la source des idées énoncées (publication d'un rapport, résultat d'une étude, discours, etc.) et se contentent d'une juxtaposition d'idées vagues. Or l'enchaînement logique des idées est un point important qu'il convient d'anticiper pendant la phase de préparation.

Vient ensuite le **commentaire**. Il est souhaitable de s'appuyer sur une problématique, qui permettra de conduire une analyse personnelle. Il ne s'agit pas d'aligner quelques remarques au fil du texte, ni de répéter ce qui a été dit dans le résumé. Le texte fournit le point d'ancrage du commentaire, point de départ d'une analyse nuancée. Le commentaire est encore trop souvent l'occasion de développements plaqués de façon artificielle sur le texte. Il convient donc de souligner l'importance d'une bonne articulation entre résumé et commentaire. Rappelons qu'il est indispensable de conclure. Les meilleures conclusions sont indéniablement celles qui éclairent le lien entre le contenu du texte et celui du commentaire.

L'interrogation se termine par un **entretien** avec le jury. Cette partie de l'épreuve vise à vérifier la compréhension fine du document. Elle évalue également l'aisance et la spontanéité avec lesquelles les candidats s'expriment. Il est important de ne pas se démobiliser à la fin de la présentation, car cet échange est un moment important de l'épreuve. Si une question n'est pas bien comprise, le candidat.e peut demander au jury de la répéter, en évitant les « What? » ou autres « Ughh? ». Les réponses doivent être claires et bien développées, car le jury attend réflexion et argumentation dans cette partie.

Rappelons qu'il s'agit d'un oral de langue, avec une attention particulière portée à l'aptitude des candidats à **communiquer**. **Le jury apprécie les candidats réactifs, vivants, et souriants**. Ils ne doivent pas lire leurs notes, mais s'appuyer sur elles pour une présentation vivante et dynamique. Ils géreront au mieux le temps imparti.

Pour les erreurs récurrentes, les candidats sont invités à se reporter aux rapports des sessions précédentes qui dressent des bilans des erreurs les plus pénalisantes.

En conclusion il convient de réaffirmer l'importance d'une grammaire correcte et maîtrisée, d'un vocabulaire riche et précis. La phonétique et la phonologie sont tout aussi essentielles pour garantir l'intelligibilité des propos. En plus de ces qualités linguistiques, les meilleurs candidats ont fait preuve d'une connaissance appréciée de l'actualité et ont présenté des commentaires personnels, fins et pertinents, illustrés d'exemples précis et bien exploités.